

**Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports**

**Jeunesse et Sports**

**REF : DJS2010014**

**Signataire : SRC/ML**

**OBJET :Attribution d'une subvention complémentaire à l'Association ASJA (association sportive des jeunes d'Aubervilliers).**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération du 27 novembre 2008 portant sur la convention triennale d'objectifs entre la Commune et l'ASJA,

Vu la délibération du 8 Avril 2010 attribuant une subvention d'un montant de 90 000 € à l'ASJA,

Vu le budget communal,

Considérant l'intérêt des interventions de l'ASJA auprès des jeunes et l'opportunité de renforcer ses moyens,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DECIDE :** d'attribuer une subvention complémentaire de 10 000 € à l'association ASJA (association sportive des jeunes d'Aubervilliers) pour l'année 2010.

La dépense sera inscrite au budget communal à l'imputation 306/6574/025.

Pour le Maire

L'adjoint délégué